



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



département
Haute-Vienne

RN147

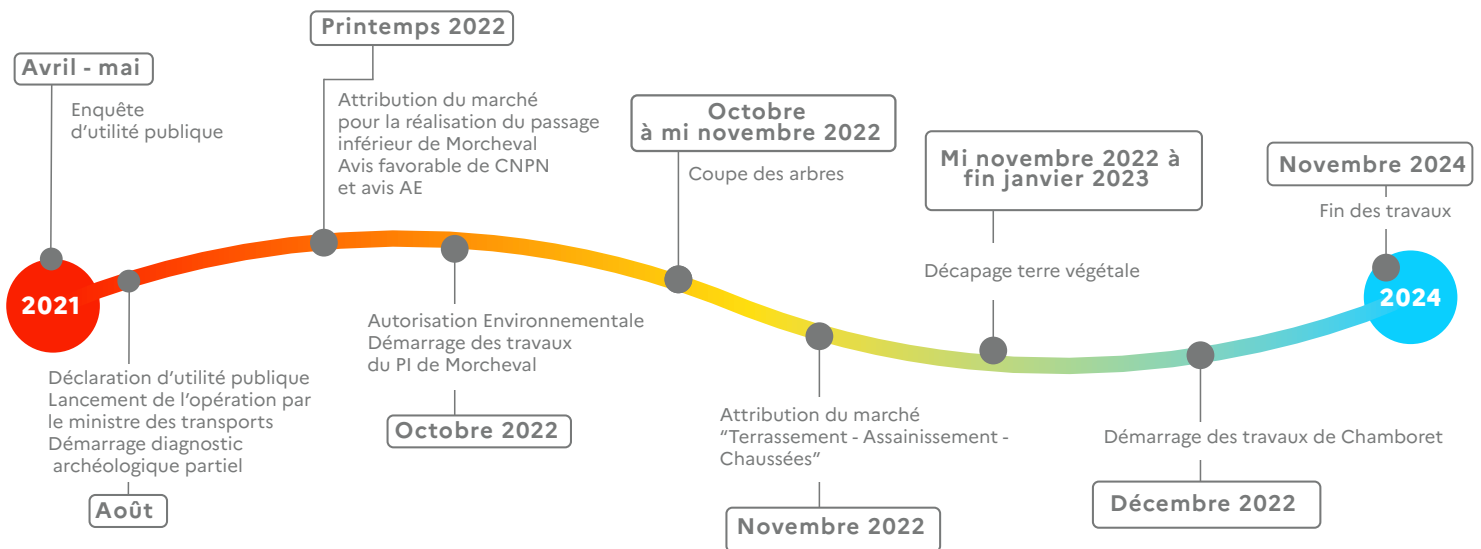
-

**Inauguration
du créneau de dépassement
de Chamborêt**

-

mercredi 27 novembre 2024

CALENDRIER



UN CHANTIER OPTIMISÉ

Alors qu'en moyenne après la déclaration d'utilité publique une opération met de 5 à 8 ans pour être réalisée, pour le créneau de Chamborêt, l'opération a été beaucoup plus rapide (3 ans).

Ce délai raccourci s'explique pour plusieurs raisons :

- **un chantier techniquement sans difficultés et de dimensions moyennes** :
 - 2 km de long avec 1 km de créneau de dépassement à 2x2 voies
 - sans ouvrage d'art important (réalisation d'un passage à moyenne faune)
 - dans un relief assez peu vallonné
- **une recherche constante de réduction des impacts environnementaux** : un milieu essentiellement agricoles et quelques zones boisées et humides
- **une remarquable mobilisation de l'ensemble des acteurs** : DDT et services environnement de la DREAL pour l'autorisation environnementale unique, services de la préfecture pour les enquêtes publiques, DRAC pour la prise des arrêtés de diagnostics et fouilles archéologiques, services du Département pour les procédures amont d'aménagement foncier, appui de la DREAL pour les mesures compensatoires et les acquisitions foncières...
- **le travail en temps masqué, et la coordination entre les services** a permis de limiter les retards de calendrier,
- **une relation étroite et constante avec les élus des communes directement concernés** par les travaux ou leur impacts (déviations).

UN CHANTIER ORIGINAL

• Un chantier alliant archéologie

Les archéologues ont mis au jour une étable typique de la période romaine et une ferme, la fonction de cette exploitation aurait ensuite évolué. «Au milieu du IV^e siècle, tout ce bâtiment est rasé pour mettre en place quelque chose de plus monumental, avec d'énormes blocs et un mur en pierre sèche qui fait presque 2,50 m de large et qui était là pour agrémenter une source antique, qui existe encore».

« On a notamment trouvé un petit objet en terre cuite qu'on appelle un « antéfixe » et qui devait servir de décoration sur un mur. Il représente un visage, peut-être une divinité non identifiée pour l'instant. On a également trouvé plusieurs monnaies que l'on peut pratiquement dater à cinq ans près. On estime qu'on se situe dans les années 330-340 de notre ère, c'est la phase de christianisation du monde romain. »



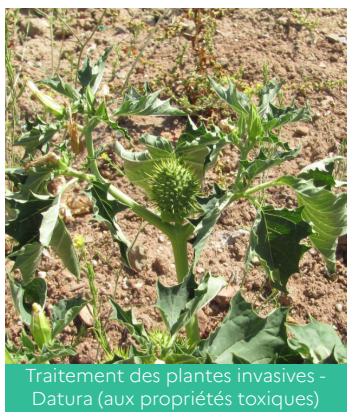
• Et intempéries

D'octobre 2023 à septembre 2024, les intempéries ont été 30% supérieures à la moyenne avec des pluviométries records sur certaines périodes. Cela a conduit à décaler le planning des terrassements qui sont des travaux très sensibles à la pluviométrie.

UN CHANTIER PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ

En phase chantier, la DIRCO s'est appuyée sur le coordonnateur environnemental pour mettre en place des mesures de réduction des impacts temporaires (en phase chantier) des impacts sur le long terme (en phase d'exploitation de l'infrastructure) dans le respect de l'autorisation environnementale unique.

• Pendant le chantier



Espaces naturels impactés sur les deux créneaux : **16 ha**

Compensation par création de milieux naturels : **25 ha**

• Après la mise en service



LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Une opération qui offre aux usagers la certitude de dépasser à un endroit précis et qui concourt à une conduite apaisée et donc à une réduction des comportements dangereux tels que les dépassements sans visibilité.

A la demande du public qui s'est exprimé lors de la phase de concertation, une mesure d'interdiction de doubler sur le créneau sera mise en place pour les poids-lourds.

Sur les 10 dernières années, on compte 16 accidents mortels occasionnant 21 victimes sur la RN147 en Haute-Vienne.

Dans la majorité de ces accidents (80 %), le comportement du conducteur a été relevé comme principale cause. En matière de causalité, les accidents peuvent être regroupés de la façon suivante :

- 5 chocs frontaux poids-lourds/véhicule léger avec déport sur la gauche du véhicule léger pour des raisons indéterminées;
- 3 conduites sous l'emprise de alcool et/ou de stupéfiants;
- 3 refus de priorité en carrefours;
- 2 manœuvres dangereuses / vitesse inadaptée;
- 2 malaise/endormissement;
- 1 cause indéterminée.

LES CO-FINANCEURS ET INTERVENANTS

• LES CO-FINANCEURS



6,3 M€ (45%)



4,5 M€ (32%)



3,2 M€ (23%)

Cet aménagement s'inscrit dans une démarche exceptionnelle et ciblée.

En effet, la Région Nouvelle-Aquitaine concentre traditionnellement ses investissements sur le ferroviaire, avec des projets ambitieux visant à construire des solutions de transport durable pour l'avenir. L'intervention de la Région sur les routes se limite au désenclavement de Limoges.

La réalisation de ce créneau de dépassement, entièrement situé sur la commune de Chamborêt, témoigne de la volonté régionale d'accompagner ce désenclavement, tout en poursuivant une stratégie résolument tournée vers des solutions de mobilité durable.

• LES INTERVENANTS

Un coordonnateur santé sécurité : société SOCOTEC

Un coordonnateur environnemental : société SEGED

Des entreprises :

Entreprise Langlois pour la pose des clôtures

Groupement EUROVIA-GUINTOLI-PASS pour le marché Terrassement-Assainissements-Chaussées

Entreprise pour la construction du passage à moyenne faune : NGE Génie Civil



Dans le cadre de sa certification ISO 45 001 (santé et sécurité au travail), la DIR Centre-Ouest, s'est assurée de la mise en œuvre d'une politique de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs analogue à la sienne.

Contacts presse

Préfecture de la Région Nouvelle-Aquitaine : pref-communication@girondedev.fr – 05 56 90 60 18

Préfecture de la Haute-Vienne : pref-communication@haute-vienne.gouv.fr - 05 55 44 17 50 – 17 56 – 17 57

Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj – presse@nouvelle-aquitaine.fr – 05 57 57 02 75

Département de la Haute-Vienne : Mégane Lepine megane.lepine@haute-vienne.fr - 05 44 00 12 41